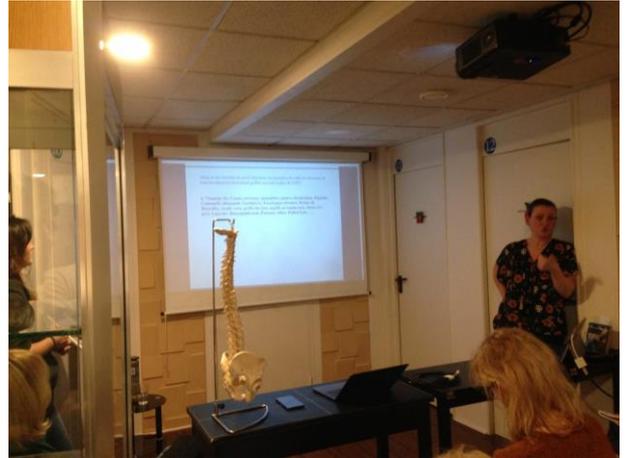




Mise à disposition d'un environnement adapté

Nous ne sommes que très rarement amenées à louer un espace pour la réalisation de prestations de formation, car en général les formations en EFT s'organisent en petits groupes. Pour cela nous avons nos propres salles à Nogent-sur-Marne.



Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Personnes en situation de handicap, en présentiel ou en distanciel via Zoom
Réfèrent handicap, expert si besoin
d'adaptation de l'accompagnement à la situation de handicap

Lieu : 188 Grande rue Charles de Gaulle, 94130 Nogent-sur-Marne

Néanmoins, nous avons sélectionné aux portes de Paris un centre qui nous garantit sa conformité pour l'accueil du public : **Espace des sept Arpents, 42 rue des 7 Arpents, 93500 Pantin quand pour les groupes plus importants.**

Voici quelques précisions sur ce centre : [Salles pour les centres de formation - Espace des Sept Arpents \(espaceseptarpents.fr\)](https://espaceseptarpents.fr)

Notre Espace est dédié à la réussite de votre formation et au développement de votre activité. Nous vous proposons un outil apte à rassembler les conditions et les moyens pour accompagner le développement de votre structure.

La création d'un centre de formation, d'un atelier de formation, d'un chantier école et d'une école nécessite de disposer d'un outil apte à rassembler toutes les conditions et les moyens pour accompagner le développement de cette structure, voire de permettre d'obtenir des financements de différents acteurs du milieu de la formation professionnelle.

- ERP Enseignement et Formation aux Portes de Paris – salles de danse et de répétition de théâtre
- ERP Enseignement et Formation aux Portes de Paris – salles de formation et réunion modulable équipée ou non portable, vidéoprojecteur et internet



Salles pour les centres de formation

Centres de formation • Ateliers • Chantier écoles • Ecoles

Votre projet de formation

[L'Espace des Sept Arpents dotée de plusieurs statuts ERP enseignement et formation](#) est à votre disposition pour vous trouver des solutions d'hébergement.

Les centres de formation sont soumis à de nombreux règlements et **depuis le 1er janvier 2017, le Décret Qualité - daté du 30 juin 2015 - est entré en vigueur. Désormais, les centres de formation ont l'obligation de respecter six critères de qualité pour se voir référencer dans les catalogues de référence des prescripteurs de formation qui s'appuient sur l'instrument officiel mis en place par ce décret qualité : la plateforme data-dock qui permet d'informer l'ensemble des financeurs que les centres de formation répondent aux différents critères requis.**

Il existerait plus de 50000 organismes de formation en France. La loi permet à toute entreprise d'avoir son propre centre de formation pour former son personnel, et au-delà le personnel de ses clients. Il y a de nombreux formateurs indépendants.

Vous avez un projet de formation, nous avons les locaux ERP adaptés répondant au décret qualité (datadock) et une équipe soudée d'une dizaine de collaborateurs qui vous offrent une expérience à dimension humaine et toute la souplesse d'une petite structure imaginative.

Nous ajustons la mise à disposition de salles de formation ERP à la durée de votre stage de formation (de 1 jour à plusieurs semaines). Vous payez les locaux ERP au temps dont vous les occupez. Des formules complémentaires sont possibles.

09 66 43 80 04



Espaces à louer

- Bureaux et salles à louer
- Salles concours – examens
- Espaces pour métiers d'art, danse, théâtre...
- Salles pour les centres de formation
- St'Art and Co est à Pantin

Articles récents

Exemples de salle de formation ERP :



Salle de formation ERP, capacité 15 personnes



Salle de centre de formation ERP



Grande salle de formation ERP, lumineuse



Centre de formation, 400 m2 de salles



Agencement en table ronde, 18 personnes



Salle de 65 m2 pour Formation ou réunion



Des locaux sûrs

Une école doit comme tout ERP respecter les mesures de prévention, d'évacuation et de défense contre les risques d'incendie et de panique propres à assurer la sécurité des personnes (art R123.2 et suivants du code de construction et de l'éducation). Nous permettons aux locataires de partager l'équipement ERP qui serait autrement trop dispendieux.

Le règlement de sécurité du 25 juin 1980 modifié précise les conditions d'application de ces règles de protection contre l'incendie. Ce règlement donne les prescriptions générales communes à tous les établissements et dispositions particulières à chaque type selon la nature de l'exploitation. Les écoles sont des ERP de type R. Les établissements sont en outre, quel que soit leur type, classés en catégories selon leur effectif et le nombre de personnes qu'ils accueillent (art R 123-19). Ceux qui se situent au-dessous du seuil fixé par le règlement de sécurité sont régis par les dispositions relatives aux établissements du 2e groupe (5e catégorie). Il s'agit de la catégorie la plus courante pour les jeunes écoles.

Notre structure a pour vocation d'apporter des locaux adaptés pour ces activités. Utiliser les infrastructures de notre réseau, faire appel à nos locaux dont l'adresse est référencée auprès des services du Conseil Régional, de la Préfecture, du Conseil Général, de Pôle Emploi... est le meilleur moyen de gagner du temps et de l'argent.

En choisissant notre structure, vous êtes immédiatement opérationnel et vous vous consacrez au développement de vos activités sans avoir à engager des travaux conséquents pour la mise aux normes des lieux

Un service à la carte

Nos conventions de mise à disposition de salles ERP et de prestations de services vous permettent de louer des locaux sur les périodes précises sur lesquelles vous avez besoin de locaux, sans immobiliser à fond perdu des surfaces lorsque vous n'avez pas de sessions de formation.

Nous nous adaptons à votre besoin spécifique en étudiant les particularités de votre fonctionnement et répondons avec une formule spécifiquement adaptée à votre besoin.

Nous vous offrons véritablement du "clé en main", nous accueillons des structures porteuses de projets de développement qui nécessitent de locaux ERP adaptés. Nous vous permettons d'être opérationnels rapidement, voire du jour au lendemain.



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue _____

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.
C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé oui non

→ Le personnel connaît le matériel oui non



Contact : _____



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : _____

Adresse : _____